

20^e Journée mondiale contre la peine de mort

Témoignages d'actes de torture dans le cadre de la peine de mort



Ce document a été compilé par le secrétariat de la Coalition mondiale contre la peine de mort avec l'aide substantielle d'organisations membres, dont Amnesty international, le Centre Abdorrahman Boroumand pour les droits de l'homme en Iran (ABC), Justice Project Pakistan, Lifespark, le Barreau de Paris, Reprieve, et Witness to Innocence.

Tous les efforts ont été faits pour préserver les témoignages dans la forme originale dans laquelle ils ont été reçus, les modifications ayant été apportées par souci de clarté, de sécurité ou de longueur. Si un témoignage a été édité, cela sera indiqué.

Nous remercions toutes les victimes qui ont accepté de partager leurs témoignages et leurs histoires.

Table des matières

Aveux.....	3
Junius Burno (États-Unis, Pennsylvanie).....	3
Hoo Yew Wah (Malaisie).....	3
Alamhuli-Atashgah (Iran).....	4
Debra Milke (États-Unis, Arizona).....	5
Navid Afkari (Iran).....	6
Anonymous (RDC).....	6
Gary Gauger (USA, Illinois).....	7
Syndrome du couloir de la mort.....	8
Behnud Shojaei (Iran).....	8
Iwao Hakamada (Japon).....	8
Anonyme (Sri Lanka).....	8
Steven Ching'ombe (Malawi).....	9
George Billiati (Malawi).....	9
Moments précédant l'exécution.....	10
Juan Roberto Meléndez (États-Unis, Floride).....	10
Daniel Gwynn (États-Unis, Pennsylvanie).....	11
Mohammad Fada'i (Iran).....	11
Weng Renzian (Taiwan).....	12
Torture psychologique des non-condamnés à mort.....	13
Anonymes – Frère et mère (Iran).....	13
Sasha - Enfant (Biélorus).....	13
Anonyme – Epouse (Iran).....	14
Nancy Vollertsen – Sœur (États-Unis, Oklahoma).....	14
Méthodes d'exécution.....	15
Sohail Yafat (Pakistan).....	15

Aveux

Dans les pays du monde où la peine de mort est toujours appliquée, les aveux forcés ont été utilisés par les autorités pour obtenir l'aveu d'un crime punissable par la peine de mort.

Junius Burno (États-Unis, Pennsylvanie)

Je n'ai jamais été physiquement torturé. Ma torture a été purement psychologique et émotionnelle. J'ai subi des pressions psychologiques pour que j'avoue à tort. Autant de la part de la police que du procureur en charge de mon affaire. Ils n'arrêtaient pas de me menacer de peine de mort en dehors de la présence de mon avocat. En m'expliquant comment ils vous tuent, la procédure. La menace étant que j'avais besoin de conclure un accord ou mon co-accusé le ferait et je serais mis à mort.

Tout le temps avant le procès était plutôt de la torture. Du point de vue de la réception et de la reconnaissance du fait que je recevais une représentation très inférieure à la moyenne... Je ne pouvais pas me payer mon propre avocat donc la Cour en a désigné pour moi. Ils sont essentiellement là pour donner l'illusion d'une représentation. L'un d'eux m'a dit plus tard que gagner n'était pas ce pourquoi ils étaient là. Et pourrait même les faire perdre leur travail ! Chaque juge a une liste d'avocats à qui il donne ces affaires. C'est un pari peu risqué de dire qu'aucun d'entre eux n'a jamais gagné une affaire qu'on leur avait assigné. Même chose, c'est un pari peu risqué de dire que c'est universel.

Les niveaux de pression, de désespération et de peur dans ces moments sont complètement inexplicables.

La même chose continue pendant la procédure d'appel. Donc, c'est tout le temps qui passe qui est de la torture pour moi et pour les autres. C'est du temps bien gâché et qui détruit les détenus et leurs familles. Je sais que j'en suis une victime. Le temps passé à faire de ton mieux pour que ton cas soit proprement et justement présenté, entendu et qu'une décision soit prise. Cela n'arrive pratiquement jamais. Donc toi, ton affaire et ta famille, vous patientez pendant des années, des décennies ! De la torture pure et simple !

Témoignage recueilli par Lifespark en 2022.

Hoo Yew Wah (Malaisie)

En 2005, à 20 ans, Hoo Yew Wah a été arrêté pour possession de 188,35 grammes de méthamphétamine. Il a ensuite été emmené au poste de police, où un agent lui a cassé un doigt ; l'a menacé de battre sa petite-amie, et l'a forcé à faire une déclaration sans la présence d'un avocat. Il a aussi fait une déclaration, dans sa langue natale, que la police a rédigée en malaisien.

Yew Wah a contesté cette déclaration au tribunal, relevant des incohérences et des menaces, mais le juge a rejeté ces plaintes sans ordonner d'investigation.

Yew Wah a été présumé coupable de trafic de drogue – et s'est vu condamné à la peine de mort obligatoire. »

Témoignage recueilli par Amnesty international en 2019.

Alamhuli-Atashgah (Iran)

Mme. Alamhuli-Atashgah a été arrêtée le 26 mai 2008 par le Corps des Gardiens de la Révolution [Islamique] [IRGC]. Après avoir enduré 25 jours de torture et de détention, elle a été transférée à la prison de Evin. Après six mois d'emprisonnement, elle a été transférée au quartier des femmes d'Evin. Selon Fars News Agency, elle a été arrêtée en relation avec une explosion au siège du IRGC.



Mme. Alamhuli-Atashgah a rapporté qu'aucun mandat d'arrêt ne lui avait été présenté et que durant sa détention au siège de IRGC, elle n'a pas eu accès à un avocat. Elle a aussi décrit les conditions de détention très difficiles et la torture à laquelle elle a fait face dans plusieurs lettres. Le 18 janvier 2010 elle a écrit : « J'ai été arrêtée en mai 2008 par plusieurs militaires et agents en civil et emmenée directement au siège de IRGC. Dès l'arrivée ils ont rapidement décidé de me battre. J'ai passé au total 25 jours en garde-à-vue à IRGC, 22 jours durant lesquels j'étais en grève de la faim. Pendant ce temps, j'étais constamment soumise à tous types de pressions psychologiques et physiques. Les interrogateurs, qui étaient des hommes, m'ont menottée à un lit. Ils me frappaient sans arrêt au

visage, sur mon corps, et la plante des pieds avec des matraques électriques, des câbles, des coups de pied et des coups de poing. A l'époque, je pouvais à peine parler ou comprendre le Perse. Donc quand leurs questions restaient sans réponse, ils me frappaient tellement fort que je m'évanouissais. Durant l'appel à la prière ils allaient prier, me laissant le temps, selon leurs mots, de penser à mon comportement. Et puis tout recommençait : les passages à tabac, les évanouissements, l'eau glacée... »

Les tortures auxquelles vous m'avez soumise sont devenues mes pires cauchemars. Je passe chaque jour dans la douleur des tortures.

plusieurs heures avant que je regagne petit à petit un état de conscience. Un autre « cadeau » de leur torture a été les dommages sur ma vision, qui empire de jour en jour. Ma demande pour des lunettes de vue est restée sans réponse. »

« Les coups à la tête durant les interrogatoires m'ont donné un sévère traumatisme crânien. Il y a des jours où je suis bloquée avec les plus atroces maux de tête. Mon nez se met à saigner, et je perds la perception de mon environnement. Ça prend

« Quand ils ont réalisé ma détermination à continuer ma grève de la faim, ils ont essayé de me nourrir de force en versant introduisant des sérums et tuyaux dans mon estomac à travers mon nez. Je résistais en retirant les tuyaux, ce qui résultait en saignements et en douleurs terribles. Après quelques deux ans, les cicatrices sont toujours là et me dérangent. »

« Un jour pendant un interrogatoire, ils m'ont frappée tellement fort dans l'estomac que j'ai directement commencé à saigner. Un jour l'un des interrogateurs m'a approchée, en me posant des questions sans rapport avec le sujet. C'était le seul interrogateur que j'ai vu, les autres fois mes yeux étaient couverts. Quand j'ai échoué à répondre, il m'a giflée, il a pris un pistolet de sa ceinture et la mis contre ma tête. Il a dit : « Répond à mes questions. Je sais que tu es un membre du PJAK et une terroriste. Regarde ! ça ne change rien que tu parles ou non. On est contents d'avoir un membre du PJAK en captivité. »

« Ils me faisait me tenir debout sur mes pieds blessés jusqu'à ce qu'ils deviennent totalement gonflés. Ensuite ils m'apportaient un peu de glace. Toutes les nuits je pouvais entendre des cris et des pleurs, qui continuaient jusqu'à l'aube, me laissant déconcertée. J'ai finalement découvert qu'il s'agissait d'enregistrements destinés à intensifier ma souffrance. Ou alors j'étais laissée dans la salle d'interrogatoire pendant des heures avec de l'eau froide qui coulait sur ma tête, avant d'être ramenée à ma cellule le soir. Un jour, alors que j'étais interrogée assise sur une chaise avec les yeux couverts, l'interrogateur a éteint sa cigarette sur ma main. Un autre jour, il a mis ses pieds sur les miens en appuyant tellement fort que mes ongles d'orteil sont devenus noirs et sont tombés. Ou ils me faisaient me tenir debout toute la journée sans me poser de questions, pendant que les interrogateurs étaient assis là à faire des mots-croisés.

Mme. Alamhuli-Atashgah a été transférée du siège d'IRGC vers l'hôpital puis vers la section 209 de la prison d'Evin, qui refusait de la mettre en détention parce qu'elle avait l'air très faible.
« Le quartier 209 a refusé de m'accepter au regard de mon état physique et le fait que je ne pouvais même pas marcher. Ils m'ont gardée dans cet endroit à côté du quartier pour une journée entière, jusqu'à ce qu'ils me transfèrent finalement à l'infirmerie [de la prison]. Je ne pouvais plus faire la différence entre le jour et la nuit. Je ne sais pas combien de temps je suis resté à l'infirmerie d'Evin avant d'être ramenée au quartier 209 une fois que mes blessures étaient guéries. Et les interrogatoires terminés. »

« Les interrogateurs au 209 avaient leurs propres styles et techniques ; ou comme ils le disent, une « politique de [souffler le] chaud et le froid ». En premier, un interrogateur lourdement chargé venait et me mettait la pression, me torturait et me menaçait. Il me disait ensuite qu'il se foutait des lois et qu'il pouvait faire ce qu'il voulait de moi... Ensuite, c'était le tour du gentil interrogateur, qui entrait et demandait à l'autre d'arrêter de me menacer comme ça. Il m'offrait ensuite une cigarette et me répétait les mêmes questions ; et le cercle vicieux continuait. »

Témoignage recueilli par le Centre Abdorrahman Boroumand.

Debra Milke (États-Unis, Arizona)

J'ai passé 22 ans dans le couloir de la mort en Arizona pour un crime que je n'ai pas commis.

En 1989, j'étais célibataire, une mère âgée de 25 ans avec un fils de 4 ans nommé Christopher. Un jour de décembre, mon fils est allé au centre commercial avec mon ami pour voir le Père-Noël, mais il n'est jamais revenu. Quelques heures plus tard, j'ai été emmenée en salle

d'interrogatoire et on m'a dit la terrible nouvelle, mon fils avait été retrouvé assassiné, et j'étais en état d'arrestation.

Armando Saldate Jr., l'enquêteur qui m'interrogeait, a menti et a dit que je lui avais tout avoué. Il n'avait pas d'enregistrements, de témoins, ou de déclaration signée pour le prouver, la seule « preuve » c'était sa parole contre la mienne. Les procureurs ont échoué à démontrer que Saldate avait des précédents de mauvaise conduite. Finalement, le jury a cru le détective qui mentait plutôt que moi et j'ai été condamnée à mort.



Je me suis battue pour ma vie et ma liberté pendant plus de deux décennies ; apprenant le langage légal, lisant des rapports, et en prenant un nouvel avocat. Finalement, en 2013, la cour d'appel fédérale du neuvième circuit a annulé ma condamnation, déclarant, en partie, « qu'aucun système de justice civilisé ne devrait avoir à dépendre de preuves aussi minces, très probablement entachées de malhonnêteté ou d'excès de zèle, pour décider de prendre la vie ou la liberté de quelqu'un ».

Des années après, j'ai toujours mal au cœur à cause de la perte de mon fils. Je suis contente d'avoir continué à me battre pour ma liberté, mais cette douleur est toujours avec moi. Personne ne devrait avoir à vivre ce genre d'injustice flagrante.

Témoignage collecté par Witness to innocence en 2022.

Navid Afkari (Iran)



Je suis innocent. J'ai été en isolement, en sous-sol, pendant des mois. Encore et encore ils placent le plastique sur ma tête jusqu'à ce que je m'évanouisse du manque d'air. Ils ont cassé mon épaule, ils ont cassé mes mains – mais je n'ai pas abandonné. Et ils ont impliqué ma famille. Une famille qui ne savait pas si leur enfant était mort ou vivant. Quand j'ai vu qu'ils avaient arrêté mon frère, mon père, et ma sœur pour nous torturer psychologiquement, et nous empêcher de faire quoi que ce soit ; quand ils m'ont montré le mandat d'arrêt de ma mère et ma sœur ; quand ils ont torturé [mon frère] Vahid devant moi ; quand j'ai vu que ces gens pouvaient faire tout ce qu'ils voulaient – c'était la fin pour moi [et j'ai avoué à torts un meurtre comme ils voulaient] ... J'ai lâché pour que tous les cauchemars s'arrêtent.

Témoignage recueilli par le Centre Abdorrahman Boroumand en 2021.

Anonymous (RDC)

Des hommes armés sautent des véhicules, braquent leurs armes sur moi, des coups de crosses s'écrasent sur mon crâne, je suis violemment expédié par terre, ligoté et jeté dans un véhicule qui fonce en trombe à l'aéroport, destination Kinshasa.

L'interrogatoire aux recherches et renseignements se déroule sous tortures. Matraque électrique, torsions des organes génitaux, simulation d'exécution à balles réelles, une brutalité inouïe...

Obtenir des aveux forcés sans exclure que ces actes de torture entraînent ma mort, c'est l'objectif.

5 jours dans ces conditions. Un collègue de la société civile perdra la vie en ce lieu en une demi-journée de tortures, 3 mois après moi.

Je suis un condamné à mort. Je n'ai aucun droit.

Le procès formel finit par une condamnation à mort confirmant le statut déjà acquis. Cette condamnation à mort prononcée par un juge donne au régime le droit d'utiliser la peine de mort comme instrument de tortures et d'élimination d'un dissident.

L'auditeur général des forces armées avait déclaré sans gêne en audience publique que les services des renseignements avaient manqué de m'abattre au moins 3 fois avant de se résoudre à m'arrêter.

Témoignage recueilli par le Barreau de Paris.

Gary Gauger (USA, Illinois)

J'ai été condamné à tort à la peine de mort en Illinois en 1993 pour un crime que je n'avais pas commis.

Je vivais avec ma famille dans le Nord de l'Illinois où je travaillais avec mon père dans les champs. Tôt un matin, les membres d'un gang qui avaient décidé que mes parents feraient une cible facile se sont pointés, ont essayé de voler, et ont tué mes parents. Je travaillais dans une autre ferme à côté et je ne savais même pas qu'ils avaient disparu jusqu'au lendemain quand j'ai trouvé le corps de mon père dans un garage fermé à clé. C'était horrible. J'ai appelé les secours qui ont appelé la police. Le corps de ma mère a été retrouvé fermé à clé dans une remorque. Juste après avoir trouvé le corps de ma mère ils m'ont enfermé et interrogé pendant 18 heures. Ils ne pouvaient pas obtenir d'aveux de ma part. Je savais que je ne pouvais pas avoir d'avocat, je n'ai pas demandé d'avocat et je ne pensais pas en avoir besoin parce que je n'étais coupable de rien. Je leur ai dit que je n'allais rien avouer du tout et que je ne me souvenais de rien alors ils ont jeté leurs notes et ont fabriqué un aveu qui ne collait même pas au crime. J'ai témoigné pendant 5 heures en ma défense en expliquant la nature de l'interrogatoire et que je n'avais jamais fait d'aveux.

Il n'y avait pas de preuve me reliant au meurtre et les aveux n'étaient même pas rédigés ou signés mais le jury m'a condamné en moins de 3 heures.

Un avocat de Northwestern a accepté de prendre mon cas en appel. Après 3 ans, en 1996, la cour d'appel a voté à l'unanimité pour m'accorder un nouveau procès. En raison de l'absence de preuves, de cause probable ou d'aveux, le procureur général n'a eu d'autre choix que d'abandonner les poursuites, et j'ai été exonéré et libéré.

Témoignage collecté par Witness to innocence en 2022.

Syndrome du couloir de la mort

Les mauvaises conditions matérielles de détention, l'isolement, l'appréhension de la mort, participent à la torture psychologique des personnes condamnées à mort, communément appelée « Syndrome du couloir de la mort ».

Behnud Shojaei (Iran)

J'ai passé quatre ans et demi de ma vie en prison parmi des criminels, depuis mes 17 ans. Je jure devant Dieu, la punition que j'ai subie est assez pour toute une vie. Je prie Dieu que même mon pire ennemi ne finisse dans un endroit comme ça.

Témoignage recueilli par le Centre Abdorrahman Boroumand.

Iwao Hakamada (Japon)

[Il y a 8 ans], Hakamada Iwao, âgé de 78 ans, sortait du centre de détention de Tokyo après qu'un tribunal de district au Japon lui ait accordé une libération temporaire et un nouveau procès. Hakamada – le condamné à mort qui a été le plus longtemps dans le couloir de la mort dans le monde – a passé plus de la moitié de sa vie dans le couloir de la mort japonais. Sa condamnation était basée sur un « aveu » qu'il a donné sous la torture, et sur des preuves que la cour a jugées comme pouvant avoir été fabriquées.



Quand Hakamada est sorti de détention sous le feu des projecteurs le 27 mars [2014], ce que les caméras ont capturé n'était pas une image de jubilation. Après près de 45 ans isolé dans une cellule de 5 mètres carrés, Hakamada a quitté la prison mentalement malade. Son discours ne fait pas sens, et il se repli souvent sur lui-même. A d'autres moments, il s'énerve subitement.

Hakamada a commencé à montrer des signes de pensées et de comportements perturbés dans les années 1980, quand la Cour Suprême a confirmé sa condamnation à mort. Son avocat a rapporté qu'il était difficile de communiquer avec lui, ce qui rendait les rendez-vous avec lui inefficaces. Des conversations avec sa sœur, Hideko, et des lettres qu'il a écrites montraient une réflexion désordonnée.

Témoignage recueilli par Amnesty international en 2015.

Anonyme (Sri Lanka)

Quand il décrit son emploi du temps en prison, cet anonyme, condamné à mort depuis 13 ans, explique : « Le sport a lieu à 10h00. Je ne suis pas sorti pour faire du sport depuis environ 5 ans. Quel intérêt ? ».

Plus de 1200 personnes sont condamnées à mort au Sri Lanka.

Témoignage recueilli par la Commission des droits humains du Sri Lanka dans le cadre de son étude sur les prisons de 2020.

Steven Ching'ombe (Malawi)

En avril 2021, la Cour Suprême du Malawi a rendu un arrêt considérant la peine de mort comme constitutionnelle. Quatre mois plus tard, elle a modifié sa décision, maintenant finalement la peine de mort dans le code pénal. Steven Ching'ombe, dans le couloir de la mort à Zomba, a décrit son expérience :

« On était tellement excités que nous ne pouvions même pas manger – tous nos proches à l'extérieur de la prison étaient tellement heureux ». Après avoir entendu que l'arrêt avait été réformé « nous avons eu le cœur brisé... on a tous simplement pleuré... J'aurais pu faire le travail pour eux et me pendre ».

Steven a supplié le pardon du gouvernement pour lui et ses camarades dans le couloir de la mort qui suivent cette terrible épreuve, en disant « le Gouvernement a accordé son pardon à mes amis qui ont été relâchés après un nouveau procès... On espère qu'ils sauront nous accorder leur pardon à nous aussi. » Steven a dit « On demande votre pardon... On veut contribuer au développement du Malawi... Aucun de ceux qui ont été relâchés après leur nouveau procès n'ont eu à retourner en prison. On fera comme eux. »

Témoignage recueilli par Reprise en 2022.



George Billiati (Malawi)

Lorsque le jugement révisé de Khoviwa a été rendu en août 2021, M. Billiati a dit : « J'ai perdu tout espoir. Le réconfort que j'ai reçu du jugement original m'a été retiré, et j'ai été plongé dans un puit encore plus profond de désespoir et de dépression ». Il a dit qu'il « a maintenant très peur tout le temps d'être exécuté ».

Témoignage recueilli par Reprise en 2022.

Moments précédant l'exécution

Que la date de l'exécution soit connue ou non de la personne condamnée à mort, cette personne se réveille chaque matin en pensant au moment de l'exécution qui approche. L'attente de l'exécution constitue indéniablement une torture psychologique pour le condamné à mort.

Juan Roberto Meléndez (États-Unis, Floride)



Mon nom est Juan Roberto Meléndez. En 1984, j'ai été accusé et condamné à mort en Floride pour un crime que je n'avais pas commis. Pratiquement dix-huit ans plus tard, le 3 janvier 2002, j'ai été innocenté et libéré du couloir de la mort. Si ce n'était pas grâce à l'heureuse découverte des aveux enregistrés par le véritable meurtrier – 16 ans après que j'ai été condamné à mort – je ne serais pas là aujourd'hui.

La vie dans le couloir de la mort c'était l'enfer. Je vivais dans une cellule de 6 pieds sur 9 (~2m sur 3m), infestée de rats et de cafards. Je souffrais terriblement. L'une des choses les plus difficiles pour moi dans le couloir de la mort c'était quand ils emmenaient un autre détenu pour l'exécuter – quelqu'un qui vivait dans la cellule à côté de la mienne. Quelqu'un qui pleurait sur mon épaule, et moi sur la sienne. Quelqu'un qui partageait avec moi ses pensées les plus intimes, et moi les miennes avec lui. Et un jour, ils l'arrachaient à sa cellule, et je savais exactement ce qui allait se passer. Je savais que l'Etat de Floride allait le tuer et je ne pouvais rien faire pour arrêter ça. Et je savais précisément le moment où ils lui ôtaient la vie sur la chaise électrique parce que je pouvais entendre le grésillement de l'électricité, et les lumières s'allumaient et s'éteignaient. L'Etat de Floride avait pris la vie d'un autre de mes estimés amis. Mais le plus triste dans tout ça, je crois que certains d'entre eux étaient innocents. Jesse Tafero, Benny Demps, Leo Jones, et Pedro Medina, tout ce que je peux dire c'est : à bientôt.

Témoignage collecté par Witness to innocence en 2022.

Daniel Gwynn (États-Unis, Pennsylvanie)



Peinture nommée "Aveux forcés", de Daniel Gwynn

En raison de décennies de pratiques trompeuses du Bureau du procureur de Philadelphie et de la perpétuation de leur mauvaise conduite par leur partenaire judiciaire, je suis resté dans les limbes, craignant que l'injustice qu'ils m'ont infligée ne m'ôte injustement la vie. Alors que je me tenais seul dans les ténèbres de la manière dont je suis arrivé jusqu'ici, mes espoirs et mes rêves de « vérité libératrice » ont lentement été réduits à néant par l'indifférence du système judiciaire envers la vérité et la justice. Jour après jour, la folie de l'échelle glissante

de l'éthique de l'Etat gardait son genou sur mon cou. C'est très compliqué de ne pas perdre espoir quand j'observe les veines de mon poignet qui palpitent en attendant ce baiser d'au revoir. Je meurs de l'intérieur à cause des montagnes russes d'anxiété en luttant contre l'absence d'éthique des procureurs et l'incapacité des Tribunaux à mettre en lumière les preuves de mon innocence après 15 ans de jeux de cache-cache malsains avec le Bureau du procureur. Même si la Constitution des États-Unis garantit le droit au procès équitable, ça n'allège pas mes souffrances physiques et mentales quand la malfeasance a ses mains sur l'échelle de Dame Justice.

Témoignage recueilli par Lifespark en 2022.

Mohammad Fada'i (Iran)

Maintenant, encore une fois, j'attends mon exécution. Je n'ai plus peur de la mort. J'ai vécu avec pendant plusieurs années. J'ai souffert de cauchemars pendant des années et avant moi mes rêves ont été dissous. Il y a d'autres personnes comme moi pour qui la vie s'est arrêtée à 16 ans. Aussi, il y a beaucoup de gens là-dehors qui n'ont pas goûté à la douceur de la vie, peu importe la raison, et qui doivent patienter en pensant que chaque nuit pourrait être leur dernière. Je vous écris aujourd'hui cette lettre et je ne peux toujours pas croire que j'ai été séparé de mon école et de mes amis pour toujours. Je ne peux toujours pas croire que j'ai grandi et que mon enfance et ma jeunesse sont terminées. Je ne peux pas croire que je dois mourir dans quelques jours.

Il n'y a pas un jour qui passe sans que je dise à ma mère que cet appel pourrait être notre dernier, et tous les jours elle pleure.

Témoignage collecté par le Centre Abdorrahman Boroumand en 2008.

Weng Renzian (Taiwan)

Témoignage partagé par Lin Hsin-Yi,

Directrice exécutive de Taiwan Alliance to End the Death Penalty

Pour la première fois à Taiwan, il n'y a pas eu de condamnations à mort rendues ou d'exécutions mise en œuvre en 2021. La dernière exécution a eu lieu le premier avril 2020. La personne exécutée était Weng Renxian. Il a mis le feu à sa maison pendant le Réveillon du Nouvel An lunaire, tuant cinq membres de sa famille et un aide-soignant. Pendant le procès, un rapport psychiatrique l'a évalué comme étant suspect d'avoir des troubles psychosociaux. Mais il était vraiment déterminé à mourir, et comme il le souhaitait, il a été condamné à mort en 2019. En 2020, le gouvernement taiwanais a ordonné son exécution, alors que l'épidémie de Covid-19 ravageait le monde.

Avant son exécution, Weng Renxian a été incarcéré au Centre de Détention de Taipei, l'endroit où Taiwan détient le plus de condamnés à mort. La mise en œuvre de la peine de mort à Taiwan est prise en charge par un huissier de justice de la Cour suprême qui tire sur le prisonnier dans le dos de très près en visant le cœur. Le prisonnier sera notifié une heure avant l'exécution, et les membres de la famille ou les avocats ne seront pas notifiés.

Plusieurs condamnés à mort ont exprimé ce qu'ils ont vu le jour de l'exécution de Weng Renxian. Ils ont dit que Weng Renxian ne voulait pas laisser les gardiens de prison le sortir de sa cellule et qu'il résistait fermement. D'autres prisonniers étaient enfermés dans leurs cellules avec leur petite fenêtre de verre sur la porte courverte, pour qu'ils ne puissent pas voir la situation dehors. Les gardiens ont demandé de l'aide. A la fin, Weng Renxian a été trainé le long du couloir, et le son des barreaux, des menottes et des dalles au sol qui s'entrechoquent était encore plus sinistrement assourdissant et effrayant dans le calme de la prison le soir. Il y avait un autre condamné à mort, étendu derrière la porte, regardant à travers le trou où la nourriture était livrée. Il a croisé le regard de Weng Renxian, qui était en train d'être trainé dehors. Renxian a crié « Mes frères, prenez soin de vous ! Je partirais premier ! » et puis il a été emmené sur le terrain d'exécution.

Ils ne pouvaient qu'entendre les pleurs douloureux de Weng Renxian.



Centre de détention de Taipei

Il y a actuellement 38 condamnés à mort à Taiwan, et celui qui a été incarcéré le plus longtemps c'est Chiu Hoshun. Il a été incarcéré pour plus de 30 ans. Le plus vieux condamné à mort, Wang Xinfu, est aussi un cas d'erreur de justice. La majorité des condamnés à mort a été incarcérée pour plus de 15 à 20 ans, et plus

d'un tiers des condamnés à mort a des troubles mentaux et psycho-sociaux. Ces condamnés à mort ont entendu parler d'une partie du processus d'exécution de la peine de mort par leurs congénères et ont souffert du syndrome du couloir de la mort. Les prisons de Taiwan ne détiennent pas uniquement des condamnés à mort, mais aussi les âmes de ceux qui ont été torturés pendant longtemps.

Témoignage collecté par Taiwan Alliance to End the Death Penalty en 2022.

Torture psychologique des non-condamnés à mort

Les personnes condamnées à mort ne sont pas les seules victimes de tortures psychologiques. Les familles des condamnés, des victimes, les avocats, ou encore les gardiens de prison, sont également affectés par l'horreur qui entoure la peine de mort.

Anonymes – Frère et mère (Iran)

La chose qui m'a le plus dérangé dans le traumatisme qu'a traversé ma mère et qui l'a rendue malade. Ma mère s'est totalement effondrée après l'arrestation de mon frère ; c'est arrivé au point qu'on ne pouvait dormir la nuit qu'après avoir vérifié que notre mère était endormie. Elle se réveillait la plupart du temps au milieu de la nuit parce qu'elle faisait des cauchemars et disait « ils sont en train de battre Aso ». Elle se rendormait et se réveillait encore et disait « maintenant ils sont en train de brûler son dos avec des cigarettes ». Plus tard, quand on a eu le droit d'aller lui rendre visite avec mon frère, il nous a juré qu'il était en train d'être torturé au moment exact où ma mère faisait ses cauchemars. Imaginez simplement être une mère, faire ses cauchemars, et finalement apprendre qu'ils étaient réels ; vous perdriez votre âme et vous seriez simplement dévastés.

Témoignage recueilli par le Centre Abdorrahman Boroumand.

Sasha - Enfant (Biélorus)

Une lettre est arrivée dans la boîte aux lettres un mois après [l'exécution]. Un simple bout de papier nous notifiant que la peine avait été exécutée. Jusqu'au dernier moment on a espéré qu'il y aurait un moratorium ou une abolition de la peine de mort, que tout se passerait bien,

Vous avez le sentiment qu'il est toujours dehors quelques part, vivant et en bonne santé.

malheureusement, tout ne s'est pas bien passé. Ça a été très difficile de croire que ça s'était vraiment passé parce qu'ils n'ont jamais renvoyé ses effets personnels. Ils ne nous ont pas rendu son corps. Sans corps à enterrer c'est très difficile d'y croire. Peut-être qu'il est enterré dans ce cimetière ou peut-

être qu'il existe un endroit spécial pour ces enterrements, on ne sait simplement pas. On peut seulement laisser des fleurs et prier pour lui devant le tombeau familial. Donc c'est ce qu'on fait. On n'a pas d'autre choix. Il y a beaucoup de rumeurs sur où ils sont enterrés, où ils les emmènent. Personne n'est vraiment certain. Ce sont des informations confidentielles. Comme c'était le cas dans l'Union Soviétique.

C'est encore plus dur pour ma mère, les gens n'arrêtent pas de lui raconter des histoires étranges en disant qu'il est toujours vivant quelque part. Les gens appellent et lui proposent de lui montrer où il est enterré en échange d'argent. Ils proposent de lui montrer sa tombe anonyme.

Je ne savais même pas que la peine de mort existait au Bélarus. Je l'ai découvert au tribunal, j'étais sous le choc. Très peu de personne au Bélarus font attention à cette problématique. Certains ont peur. D'autres sont simplement mal informés. Ce qui me fait le plus mal c'est ce que les gens ont commencé à écrire [sur internet] à propos de ma fille, en disant qu'elle avait les mêmes gênes, et qu'elle devrait être tuée à quatre ans parce qu'elle risque de devenir la même.

Témoignage recueilli par Amnesty international en 2018.

Anonyme – Epouse (Iran)

Mon mari a soulevé notre fille et l'a prise dans ses bras : « On doit se faire une promesse », dit-il, « tu dois prendre soin de ta maman et ta maman doit prendre soin de toi. Baba a fait une erreur et il va rejoindre Dieu ». Le père de mon mari est décédé il y a deux ans d'une crise cardiaque due au stress. Mon mari a dit à ma fille : « Je vais être avec ton grand-père ». « Ne dis pas ce genre de choses Baba », ma fille a dit avec une boule dans la gorge. Et puis ils ont annoncé que le temps était écoulé et que nous devions partir. Ma fille, dans les bras de son père, s'accrochait à lui et ne voulait pas le lâcher. C'était un moment extrêmement difficile. J'aurais préféré qu'il meurt dans un accident, j'aurais préféré qu'il ait une crise cardiaque, ou qu'il meurt d'une autre manière, pour que je n'ai jamais eu à vivre ce jour, que je n'ai pas eu à me séparer de celui que j'aime. J'ai été malade et je suis tombée au sol. Ma sœur m'a trainée sur le sol et m'a faite sortir. Je ne pouvais pas me séparer de mon mari ; même pendant notre dernière visite, je n'ai pas pu le voir correctement. Ils auraient pu nous laisser plus de temps ensemble mais ils ne l'ont pas fait...

Témoignage recueilli par le Centre Abdorrahman Boroumand.

Nancy Vollertsen – Sœur (États-Unis, Oklahoma)



Mon frère, Greg Wilhoit, a passé cinq ans dans le couloir de la mort en Oklahoma pour un crime qu'il n'avait pas commis. Greg a été condamné pour avoir tué sa femme Kathy, le laissant avec ses deux filles qui avaient 4 et 14 mois. Ma famille croyait totalement en l'innocence de Greg et mes parents ont dépassé leurs économies pour embaucher un avocat qui avait une très bonne réputation d'avocat de la défense. Malheureusement, nous ne savions pas qu'il était devenu un alcoolique avec des dommages au cerveau de chutes de quand il était saoul. Il s'est montré saoul au tribunal et n'a opposé aucune défense. Mes parents se sont culpabilisés, et la culpabilité était débordante. Ils se sont

dévoués pour prendre soin des filles de Greg, et les ont aidées à faire face au fait que leur mère avait été assassinée et que leur père allait également être assassiné, dans son cas par l'État. C'était déchirant.

Après la première condamnation de Greg, il a déclaré qu'il voulait poursuivre en appel, mais que si le meilleur résultat était une commutation de peine en prison à vie il demanderait à être exécuté. On était tous terrorisés, même s'il avait un avocat hors du commun pour l'appel, que le système se détourne encore de Greg. La dynamique de notre famille a changé et pendant des années presque toutes les conversations tournaient autour du sujet de sauver la vie de Greg.

Lui rendre visite était très traumatisant. L'Oklahoma ne permet pas le contact physique lors des visites donc on n'a pas pu serrer Greg dans nos bras pendant des années. Il nous a fait part de ses conditions de vie barbares et nous avons fait des cauchemars en imaginant ce à quoi il était confronté et son désespoir. On a essayé de le reconforter quand ses amis ont été exécutés. C'était déchirant.

Ce n'était rien en comparaison de ce que Greg a traversé, mais aucune famille ne devrait avoir à regarder l'Etat planifier méthodiquement le meurtre d'un être aimé ».

Témoignage recueilli par Witness to Innocence.

Méthodes d'exécution

Pendaison, décapitation, électrocution... Les différentes méthodes d'exécution pratiquées à travers le monde peuvent parfois constituer en elles-mêmes des formes de torture, par leur inhumanité et la douleur qui peut en résulter.

Sohail Yafat (Pakistan)

Sohail Yafat a été accusé à tort de meurtre en 2001. Il a passé dix ans de sa vie en prison avant d'être innocenté.

On m'a demandé d'assister à l'exécution de l'un de mes camarades de prison en 2006. Mami Pabal était un grand gaillard d'un moins 1 mètre 80 avec une voix puissante. Il était au centre pénitentiaire de Sahiwal depuis des années et s'était lié d'amitié avec beaucoup d'entre nous. Même le personnel de la prison appréciait sa compagnie. C'était facile d'oublier qu'il avait été accusé de meurtre. Il avait l'habitude d'en rire, « Il y a beaucoup de crimes pour lesquels je devrais être ici – mais ce meurtre n'en fait pas partie ».

Quand la mort est venue le chercher, il a pleuré comme un petit enfant.

Il a été escorté à la potence. A moitié trainé serait plus véridique. Le médecin, le magistrat, le directeur de la prison, le forgeron et deux membres de la famille de la victime étaient présents. Le personnel de la prison qui était présent n'arrêtaient pas de rappeler à la famille qu'ils pouvaient toujours choisir de pardonner à Mami.

Le directeur lui a dit de réciter la kalma. Je ne crois pas que Mami l'ait entendu. Il continuait de pleurer en disant qu'il ne l'avait pas fait, qu'il était innocent, que le tuer serait un meurtre et non de la justice.

***Même après avoir placé la
cagoule sur sa tête, Mami a
passé son dernier souffle à
supplier pour sa vie***

On n'oublie jamais le son d'un corps jeté dans la fosse. Le grincement de la poutre n'est pas assez fort pour couvrir l'étranglement, le bruit d'un os qui se brise.

La seule dignité qu'ils lui ont laissée c'est qu'au moins on n'a pas pu voir sa langue pendre en dehors de sa bouche alors qu'il essaye de respirer.

Le pouvoir de prendre une vie a un effet d'humilité sur le personnel de la prison. Eux aussi prennent du recul sur ce qu'ils ont fait. Ils sont moins durs avec les prisonniers le jour qui suit. Après tout, ils ont aussi perdu quelqu'un qu'ils ont vu tous les jours, souvent pendant des années.

Aucun travail ne devrait demander autant de soi-même.

Témoignage recueilli par Justice Project Pakistan en 2018.